



**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS**

**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE
EN VILLE**

ACCUEIL MAIRIE

**Accueil téléphonique à privilégier
Demandes spécifiques sur RDV**

29 rue Louis Lomenech

Ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h - 12h et 13h15 - 17h
mercredi : 9h - 12h

02.98.06.00.35 mairie@pont-aven.fr
www.pontaven.fr

Annexe de Mairie et Multimédia :

lundi et vendredi 17h - 19h

mardi et jeudi 9h - 12h

mercredi 13h30 - 17h samedi 9h30 - 12h

Longère de Nizon : 02.98.06.03.01

cyber.espace@pont-aven.fr

HORAIRES DE MESSE

Messes dominicales paroisses AVEN-BÉLON

Dimanche 11 avril : Nizon 11h

Dimanche 18 avril : Pont-Aven 11h

Dimanche 25 avril : Névez 11h

PHARMACIES ET MEDECINS

www.pharmacie-pont-aven.com

n° pharmacie de garde : 3237

Du samedi au samedi à 9h00

27/03-03/04 02.98.94.18.23 Eliant

03/04-10/04 02.98.06.91.42 Riec / Belon

10/03-17/04 02.98.39.80.33 Bannalec

17/03-24/04 02.98.59.40.57 Scaër

24/03-01/05 02.98.59.92.98 Rosporden

CABINET VETERINAIRE : 02.98.06.01.47

Médecin : 15 Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 N° européen : 112

Violence Femmes Info : 3919

Enfance maltraitée : 119

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets verts : 3ème vendredi – 21 avril

Rue Paul Sérusier, Pl des Grands Chênes

La vente de composteur est ouverte. Vous pouvez le réserver et prendre rdv en ligne sur le site de CCA : MES DEMARCHES EN LIGNE, rubrique **Habitat et cadre de vie**

Lien direct ici :

GESTION CITOYENNE DU TRI ET DES CONTENEURS .

Le service de ramassage des poubelles et la commune constatent un relâchement sur la gestion des conteneurs jaunes et ordures ménagères. Pour un bon déroulement de la collecte hebdomadaire et le respect des trottoirs et voies publiques, n'oubliez pas ces règles simples .

- Ramassez les conteneurs individuels au plus tard le soir de la collecte
- Ne déposez pas de sacs poubelles dans les conteneurs jaunes.
- Ne déposez ni sacs ni encombrants près des conteneurs collectifs
- Respectez les consignes de tri en vigueur (si vous avez un doute sur le déchet, mieux vaut le mettre dans les ordures ménagères)

Bis repetita

Bis repetita, nous voilà à nouveau confinés en ce printemps 2021, avec cette fois, peut-être l'espoir d'une sortie heureuse du tunnel si le plan de vaccination se déploie au rythme soutenu, comme annoncé. En attendant, un afflux de visiteurs venus chercher de meilleures conditions de vie pour échapper au confinement (en ville) est prévisible dès ce week-end de Pâques. Ce mouvement préfigure la prochaine saison qui ressemblera vraisemblablement à la précédente avec un tourisme essentiellement français, régional et national.

Actuellement, le contexte sanitaire n'est pas sans conséquence sur notre action municipale qui se trouve dans l'impossibilité de pouvoir présenter et partager ses projets publiquement. Oui, notre équipe aimerait mieux communiquer, donner un meilleur éclairage au travail conséquent que nous conduisons, croyez-le ! Après un an d'installation, plus de trente réunions de commissions se sont tenues, à cela s'ajoutent les groupes de travail en amont des commissions ! Un bel exercice collectif de mise en projet.

Si notre ambition vise à prendre des initiatives pour transformer durablement la ville, certaines formes d'actions sont plus visibles que d'autres car portent sur des objets matériels. Citons le City Parc bientôt à Pontic-Malo ou le plan de stationnement et de circulation estival qui sera rendu public prochainement. Les autres, plus immatérielles, contribuent tout autant au bien-être, arrêtons-nous sur les démarches envers les personnes isolées. Un exemple récent est à l'initiative d'une conseillère venue avec son cheval rencontrer les résidents de l'EHPAD, très reconnaissants d'une telle rencontre, démontrant ainsi que la présence d'animaux favorise à recréer du lien. L'attention aux autres par des petites et grandes actions est une ouverture, la manifestation d'une présence, c'est l'unique manière de donner un sens à l'engagement.

Il me reste à vous souhaiter, chers habitants, malgré l'actualité maussade due à la crise sanitaire, de vivre un agréable printemps. Protégez les autres, protégez-vous !

**Christian Dautel
Maire de Pont-Aven**

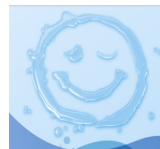
PENDANT LE CONFINEMENT :

Sont maintenus :

- L'ouverture des services de la mairie (*voir ci-contre « Accueil Mairie »*), et du CCAS
- La banque alimentaire pour les personnes « vulnérables »,
- L'organisation du marché,
- La propreté et la salubrité urbaine (*ramassage des ordures ménagères, tri sélectif...*),
- L'accès aux espaces, parcs et jardins publics pour la promenade et les WC publics.

Sont fermés temporairement :

- Les établissements scolaires (*un accueil est organisé dans les écoles pour les enfants de parents dits « prioritaires » du 6 au 9 avril ainsi que les services périscolaires*),
- Locaux associatifs et équipements sportifs,
- L'accès aux jeux extérieurs.



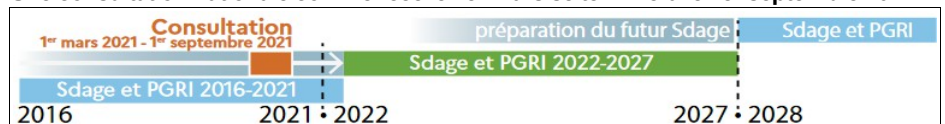
L'EAU, LES INONDATIONS, LE MILIEU MARIN. . .

. . . DONNEZ VOTRE AVIS !

Le comité de bassin et l'État élaborent les plans de gestion en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau. Ils souhaitent aujourd'hui connaître votre avis avant de les adopter définitivement.

Le comité de bassin est une assemblée représentative de tous les acteurs de l'eau à l'échelle du bassin Loire-Bretagne : les élus des collectivités locales (40 %), les usagers professionnels ou non (industriels, agriculteurs, associations de défense de l'environnement, de pêche, de consommateurs... : 40 %) et l'État (20 %)

Une consultation nationale commencée le 1er mars se terminera le 1er septembre 2021.



SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

PGRI : plan de gestion des risques d'inondation

Qui peut répondre et comment ? Tous les habitants du bassin, toute association, collectivité, entreprise ou groupe d'acteurs. 4 possibilités pour donner votre avis :

- retournez le questionnaire téléchargeable : [pontaven.fr / votre mairie / urbanisme](http://pontaven.fr/votre_mairie/urbanisme)
- répondez directement sur : <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>
- formulez une contribution libre par courriel à : sdage@eau-loire-bretagne.fr
- retournez un courrier sur papier libre à : **Secrétariat technique du bassin Loire-Bretagne Agence de l'eau, 9 avenue Buffon, CS 3633945063 ORLÉANS CEDEX 2**

LUNDI 12 AVRIL 20h
Prochain
Conseil Municipal

INFOS SERVICE URBANISME

Un dossier d'information pour l'implantation d'une **antenne relais** sur un terrain de **Bossulan** est déposé en mairie par la société Orange.

Vous pouvez consulter librement ce dossier à l'accueil de la Mairie.

! Rappel

Pour les travaux extérieurs sur propriétés (abri de jardin, clôtures, ravalement, enseignes, coupe et abattage . . .) Il est nécessaire de déposer une demande de travaux au service urbanisme de votre Mairie.

Contactez le 02.98.06.03.17 ou urbanisme@pont-aven.fr



Afin d'autofinancer les projets futurs, l'association Pl'asso Jeunes et l'association des parents d'élèves de l'école publique organisent une opération « ferraille » le week end du 17 et 18 avril.

Vous pouvez y participer et déposer vous même tout type de métaux dans la benne installée sur le parking de Pl'asso Jeunes.

Seuls les gros moteurs non dépollués de leur huile et essence sont **refusés**.

Gaëtan Martin-Berthy, président de l'association, propose aussi de se déplacer chez vous pour récupérer votre ferraille.



Pl'Asso Gaëtan 07.69.78.07.34
APE la Nizonette-Tatiana 06.30.20.30.61
plassojeunes@yahoo.com
ape.lanizonette@laposte.net

SERVICES A LA PERSONNE



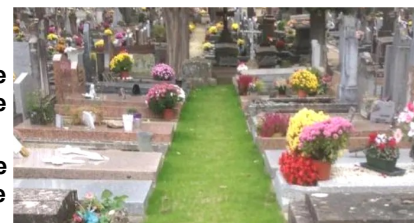
Michel vous propose ses services pour des petits travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien en intérieur ou extérieur.
Crédit d'impôts -CESU

Contact : Michel MABIT 07 67 02 85 03
19 rue du Hénan, 29930 Pont-Aven
mabitmichel3@gmail.com

CIMETIÈRE ZÉRO PHYTO

Pour réduire les besoins en désherbage et le scepticisme des habitants, c'est toute l'image du cimetière qui doit se renouveler.

La conception traditionnelle du cimetière minéral, où les plantes sont synonymes de défaut d'entretien, a fait son temps.



Au **1er juillet 2022**, l'interdiction des pesticides va être élargie aux cimetières, stades et autres lieux de vie. La collectivité s'y prépare et se forme aux alternatives.

Concrètement, le service « Espaces Verts » de la commune va tester, avec 3 fournisseurs, un **engazonnement** des petites allées sur une surface de 10m² chacune. Le constat et le choix du procédé se feront en septembre octobre.

Concernant les grandes allées, le projet est de les garder gravillonnées. La commune possède une **herse peigne tractée** utilisée régulièrement dans les 2 cimetières.

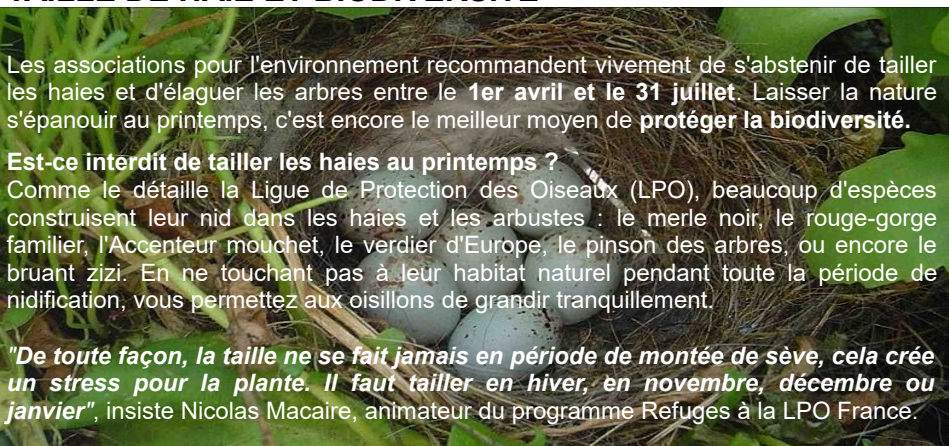
TAILLE DE HAIE ET BIODIVERSITÉ

Les associations pour l'environnement recommandent vivement de s'abstenir de tailler les haies et d'élaguer les arbres entre le **1er avril et le 31 juillet**. Laisser la nature s'épanouir au printemps, c'est encore le meilleur moyen de **protéger la biodiversité**.

Est-ce interdit de tailler les haies au printemps ?

Comme le détaille la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), beaucoup d'espèces construisent leur nid dans les haies et les arbustes : le merle noir, le rouge-gorge familier, l'Accenteur mouchet, le verdier d'Europe, le pinson des arbres, ou encore le bruant zizi. En ne touchant pas à leur habitat naturel pendant toute la période de nidification, vous permettez aux oisillons de grandir tranquillement.

"De toute façon, la taille ne se fait jamais en période de montée de sève, cela crée un stress pour la plante. Il faut tailler en hiver, en novembre, décembre ou janvier", insiste Nicolas Macaire, animateur du programme Refuges à la LPO France.



RETOUR SUR LA PREMIERE COMMISSION DES JEUNES.

Ils étaient 18 à se présenter, lors du premier rendez-vous du samedi 13 mars.

Tous ont reçu un sac des vitrines de Pont-Aven avec le nécessaire de travail et un badge nominatif estampillé « **Membre de la Commission des Jeunes** ».

Installés en salle plénière, ils ont écouté le discours du Maire et suivi les présentations des conseillers municipaux.



Après tirage au sort, 4 groupes se sont constitués et se sont trouvés un nom :

Les Pins, Coeur, Les Imaginaires et 0039NPA



Aidés par les animateurs, les idées de chacun ont été mises en forme pour la création de futurs projets, le tout restitué à Mr Le Maire en fin de matinée.

Ils se sont tous prêtés au jeu avec sérieux et dynamisme !

Prochain rendez-vous, **samedi 17 avril**, pour le vote du ou des projets retenus.

LE HANGAR'T DANS UN HANGAR !

En préparation des **30 ans du Hangar't**

quoi de plus logique, en ces temps de disette culturelle, que de créer une exposition virtuelle à 360°.

Yves Quentel s'étonnait même de ne pas y avoir pensé plus tôt !

Elle aura – nous l'espérons tous – un prolongement réel, l'été prochain, dans l'ancien musée du centre ville.

Grâce à Zoé Quentel, graphiste-designer, retrouvez certaines œuvres sur votre écran.



<http://www.30ansdehangart.fr>